

[Text]

colleagues, in the machinery remission program there is a duty remission available on a machine imported into Canada that is not made here. This is, as I referred to in our text, a direct benefit to the Canadian machine customer who needs a machine to process in Canada.

The Chairman: A more competitive export.

Mr. Dixon: Yes.

The Chairman: You have that in forestry, mining and so on.

Mr. Dixon: Yes. But there is no difference in the tariff per se between a product made in Canada or not made in Canada. But under our tariff base, the closer it is to the raw material the lower the tariff is, or it is zero.

The Chairman: We are largely the same as other countries in that respect.

Mr. Dixon: Yes. I must correct the point you made, Mr. Chairman. It is not our opinion that less than half the Canadian tariff applies, on a zero basis, to only manufactured goods. Half the tariff is a zero basis, but this includes all items.

The Chairman: That is across the board.

Mr. Dixon: Yes.

The Chairman: I am glad to be corrected on that.

My main question is that your written brief on one point seems to be contradictory. That is on the subject of free trade. Particularly as exemplified by the answer you gave a minute ago to Senator Carter, you are a most articulate free trader, if I may say so. You give those lucid arguments in favour of free trade as being the only mechanism by which we can get fewer production runs in Canada. To become competitive in the world we should not try to make one of everything within a given industry. I would add to that that neither should we have one of every industry. Your thrust is free trade. Free trade may be only on a continental basis between Canada and the United States at this point.

Mr. Dixon: At this point, yes.

The Chairman: This seems to be your thrust. But at the bottom of page 6 I read:

It would we feel be appropriate for the Committee to receive our views on the possibilities of free trade between the United States and Canada. We understand the Committee has been apprised of the proposals made by the Economic Council of Canada in their 1975 report entitled "Looking Outward".

[Traduction]

l'étranger. Pour établir des distinctions et vous éclairer, de même que vos honorables collègues, je précise que dans le cadre du programme de remise pour l'achat de machinerie, on accorde un certain remboursement de droits pour l'achat d'une machine qui est importée au Canada et qui n'a pas été fabriquée ici. Comme je l'ai mentionné dans votre mémoire, il s'agit d'un avantage direct accordé à l'utilisateur canadien qui achète une machine et qui en a besoin dans son entreprise.

Le président: Il s'agit d'une exportation plus concurrentielle.

M. Dixon: Oui.

Le président: Cela s'applique au secteur forestier, minier, etc.

M. Dixon: Oui. Mais le tarif lui-même ne distingue pas entre un produit fait au Canada ou à l'extérieur du Canada. Cependant, en vertu de notre base tarifaire, plus un produit se rapproche des matières premières, plus le taux tarifaire est bas, sinon de zéro.

Le président: Nous faisons à peu près la même chose que les autres pays à cet égard.

M. Dixon: Oui. Je dois apporter une correction à ce que vous avez dit, monsieur le président. Nous ne sommes pas d'avis que moins de la moitié du tarif canadien s'applique, à un taux de zéro, aux produits de fabrication seulement. La moitié du tarif a un taux de zéro. Mais cela comprend tous les articles.

Le président: Dans tous les cas.

M. Dixon: Oui.

Le président: Je suis heureux que vous m'ayez corrigé là-dessus.

J'aimerais d'abord souligner que dans votre mémoire écrit, il semble y avoir contradiction sur une question. Il s'agit du libre-échange. La réponse que vous venez de donner au sénateur Carter, indique que vous êtes vous-même nettement libre-échangiste, si je peux me permettre de le dire. Vous avancez des arguments lucides en faveur du libre-échange comme si c'était le seul moyen de réduire le nombre de séries de production au Canada. Pour devenir concurrentiel sur le marché mondial nous devrions éviter de fabriquer toute la gamme des articles que peut produire une industrie en particulier. En outre, il n'est pas nécessaire d'exploiter tous les secteurs industriels. Vous insistez surtout sur le libre-échange. A l'heure actuelle le libre-échange entre le Canada et les États-Unis n'a peut-être qu'une base continentale.

M. Dixon: A l'heure actuelle, oui.

Le président: Cela semble être votre cheval de bataille. Mais au bas de la page 6, je lis:

Nous sommes d'avis qu'il conviendrait que le Comité prenne connaissance de notre opinion sur la possibilité d'instituer le libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Nous savons que le Comité a été informé des propositions faites par le Conseil économique du Canada dans le Rapport qu'il a publié en 1975 et qui est intitulé: «Au-delà des frontières, une nouvelle stratégie commerciale pour le Canada».